

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

1^{er} FEVRIER 2018

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Demande de subventions
auprès du Conseil
Départemental des
Yvelines et du Conseil
Régional d'Ile-de-France
dans le cadre du festival
« Opéra en plein air »**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 2 février 2018
par voie d'affichage
notifié
transmis en sous-préfecture
le 2 février 2018
et qu'il est donc exécutoire.

Le 2 février 2018

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix huit, le 1^{er} février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 25 janvier deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Madame MEUNIER, Monsieur PAQUERIT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur VILLEFAILLEAU à Monsieur PERICARD
Monsieur COUTANT à Monsieur BATTISTELLI
Madame DUMONT à Madame GOMMIER
Monsieur LEVEQUE à Madame SILLY

Etait absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Madame NASRI

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20180201-18-A-07-DE
Date de télétransmission : 02/02/2018
Date de réception préfecture : 02/02/2018

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES ET DU CONSEIL REGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DU FESTIVAL « OPERA EN PLEIN AIR »

RAPPORTEUR : Madame NASRI

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Ville accueille le festival *Opéra en Plein Air* les 6 et 7 juillet 2018 dans le Domaine National du Château de Saint-Germain-en-Laye avec une représentation de « CARMEN » de Georges BIZET composée de près de 120 artistes.

Chaque année, un metteur en scène de talent est associé à un grand opéra du répertoire avec pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes artistes lyriques et de promouvoir l'opéra auprès d'un large public. C'est également l'occasion d'associer l'image de la Ville à un événement culturel reconnu depuis 17 ans et largement relayé par les médias nationaux.

Cette manifestation qui sera accueillie pour la première fois dans les Yvelines, s'inscrit pleinement dans le rayonnement de la Ville, à l'échelle de l'agglomération, et plus largement de l'Ouest parisien.

Cet événement appuie la volonté de la Ville de proposer une offre culturelle de grande qualité et d'envergure. Cette création artistique vise à mettre à l'honneur un des sites patrimoniaux exceptionnels qu'abrite la Ville, le Domaine National du Château.

La Ville sollicite un soutien financier auprès du Conseil Départemental des Yvelines et du Conseil Régional d'Île-de-France au titre de leur politique culturelle respective.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention, au titre de l'année 2018, auprès du Conseil Départemental des Yvelines et du Conseil Régional d'Île-de-France.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A L'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention, au titre de l'année 2018, auprès du Conseil Départemental des Yvelines et du Conseil Régional d'Île-de-France pour la tenue du festival *Opéra en Plein Air* et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye